

Autorisation préalable de mise en location

MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES



NOUVELLE
MISE À JOUR

1^{ER}
JUILLET
2024

PERMIS DE LOUER
ÊTES-VOUS CONCERNÉ ?
EN PRATIQUE, COMMENT
ÇA MARCHE ?
DÉMARCHES EN LIGNES ?

Rendez-vous sur Valparisis.fr
rubrique " Habiter, se loger "



RETROUVEZ
TOUTES LES INFORMATIONS
DU " PERMIS DE LOUER "
SUR VOTRE SMARTPHONE

Valparisis
AGGLO



Location ? Colocation ?

Les logements de plus d'un an situés dans le périmètre fixé doivent faire l'objet d'une autorisation avant d'être mis en location. La demande peut être effectuée par voie dématérialisée sur valparisis.fr. Le **permis de louer**, délivré par la communauté d'agglomération après inspection du logement, vise à lutter contre l'habitat indigne et dégradé.

PLAN DE MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES



LÉGENDE

-  Périmètre concerné par le dispositif « Permis de louer » (Zone UR du PLU)
-  Autres rues concernées par le dispositif « Permis de louer », hors zone UR

Échelle de la carte 1/12 500e

Éditée le 01/05/2024

SIG Communauté d'agglomération Val Parisis

Source : SIG/Vue aérienne PCRS 2022 CAVP/cadastre DGFIP 2023

Illustration non contractuelle

Les rues concernées

Zone UR du PLU
Impasse Champenoix
Grande Rue

Rue du 8 Mai 1945
Allée de Bourgogne
Allée d'Auvergne

Rue Jacques Verniol